PARLEMENT
DE WALLONIE

COMMUNIQUÉ

Bureau

Jeudi 16 octobre 2025

En sa réunion de ce jour, le Bureau a examiné des points pour lesquels il a pris les décisions suivantes :

Statut des parlementaires

Le Bureau a exercé le contrôle prévu à l'article 3 du règlement du 20 mars 2014 relatif aux subventions aux groupes politiques reconnus du Parlement de Wallonie et n'a formulé aucune observation à l'issue de ce contrôle.

Le Bureau a validé le catalogue de formations à destination des membres du Parlement de Wallonie.

Personnel

Le Bureau a marqué son accord sur l'initiative du Conseil du personnel de constituer une équipe de coureurs des agents du Greffe portant les couleurs du Parlement de Wallonie en vue de la participation au jogging Baloise Namur 10k KickCancer qui se tiendra à Namur au mois d'avril 2026.

Finances

Le Bureau a pris acte de l'état des engagements budgétaires du Parlement pour le troisième trimestre de l'année 2025. Le tableau des dépenses et des recettes arrêté au 30 septembre 2025 sera transmis à la Commission de la comptabilité et ce, en application de l'article 169, point 4 du Règlement.

Marchés publics

Le Bureau a décidé :

- d'attribuer le marché public de fournitures relatif à la fourniture de consommables imprimés à la S.A. Drifosett Printing sise à 1140 Bruxelles, pour le lot 1 « papeteries » ;
- d'attribuer le marché public de fournitures relatif à la fourniture de consommables imprimés à la S.A. Nuance 4 Copyhouse sise à 5100 Naninne, pour le lot 2 « cartes de visite » ;
- de lancer un marché de faible montant conformément à l'article 92 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics, concernant le lot 3 pour lequel aucune offre n'a été reçue.

(Décision du Bureau du 2 octobre 2025)

Le Bureau a décidé de relancer le marché public relatif à la désignation d'un service externe pour la prévention et la protection au travail (SEPPT) pour le Parlement en ayant recours à la procédure négociée directe avec publication préalable en vertu de l'article 41, §1er, 2°, de la loi du 17 juin 2016 relatif aux marchés publics.

(Décision du Bureau du 2 octobre 2025)

Organisation

Le Bureau a marqué son accord sur les modalités d'organisation de la réunion conjointe des commissions 1 « Affaires économiques » et 5 « Enseignement, Formation, Recherche et Culture » du Conseil parlementaire interrégional (CPI), sur l'économie circulaire en date du 28 octobre 2025 sur le campus du Sart Tilman de l'Université de Liège.

Le Bureau a marqué son accord sur la participation du Président du Parlement de Wallonie et d'un fonctionnaire du Greffe du Parlement à la table ronde intitulée « Artisanat et PME en Grande Région » organisée par le Conseil Interrégional des Chambres des Métiers de la Grande Région (CICM) le 20 novembre 2025 à Esch-sur-Alzette/Belval (Grand-Duché du Luxembourg)